

FICHE DE REPRÉSENTATION DU CLUB

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME
PONT L'ABBE LE SAMEDI 24 MARS 2018**

**FICHE À REMETTRE LORS DE L'EMARGEMENT POUR VÉRIFICATION DES POUVOIRS
UNE PIERCE D'IDENTITE ET LA LICENCE DEVRONT ETRE PRESENTEES**

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

A - Si le club est représenté par son (sa) Président(e) ou son (sa) Secrétaire Général(e), remplir le cadre ci-dessous :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : Président(e) / Secrétaire Général(e), N° de licence : _____

Signature :

(* Rayer la mention inutile

B - Si le club est représenté par une autre personne que le (la) Président(e) ou le (la) Secrétaire Général(e) ou s'il est donné procuration à une personne représentant un autre club de la Ligue, remplir le cadre ci-dessous :

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à

M. (Nom, Prénom) : _____

Licence n° : _____ dans le club : _____

pour représenter ce club à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme le 24 mars 2018 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou
du (de la) Secrétaire Général(e) :

Signature du (de la) représentant(e) du club :

Cachet du Club :

(* Rayer la mention inutile

Le vote par correspondance est interdit pour les élections

Le vote par procuration est admis pour les élections ; le représentant d'un Club ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre club de sa Ligue.